

PIE X

Le 18 septembre prochain, Notre Très Saint Père le Pape Pie X célébrera le cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale. Le monde catholique tout entier fera monter vers Dieu ses prières et ses actions de grâce, comme il convient en cette fête de celui que la volonté de l'Esprit-Saint lui a donné pour Chef et pour Père. Plus que tous les autres catholiques, nous les fils de saint Dominique, et ceux que des liens spirituels rattachent à cette famille religieuse, nous devons offrir à Dieu ce jour-là, et pendant toute cette année jubilaire, avec nos actions de grâces, nos plus ferventes prières pour la personne auguste et très-chère de Sa Sainteté, et pour le succès de son ministère apostolique. Ce jubilé est pour nous presque une fête de famille.

A peine chargé du fardeau de l'Église universelle et de la sollicitude de toutes les Églises, l'auguste Pontife a daigné prendre sous sa protection immédiate les intérêts de notre famille religieuse. Il s'est souvenu qu'à Trévise même, un Prêcher qui fut un Pape et un Saint, le B. Benoît XI, lui a donné dès sa première enfance ces leçons de piété et ces exemples qui ne furent pas sans effet sur sa vocation, et plus tard sur sa formation ecclésiastique. Il s'est rappelé que le B. Patriarche a présidé en quelque sorte son élection, (4 août 1903) et qu'un autre de ses fils, qui fut l'un des plus grands et des plus Saints Pontifes de l'Église, S. Pie V, lui a prêté son nom. Sans doute en accueillant avec bonté, la demande de notre Maître Général, d'être lui-même le Protecteur de notre Ordre, il voulait reconnaître le patronnage de nos Saints et s'assurer leur puissante intercession auprès de Dieu. C'est à nous, en retour de l'auguste protection dont il nous honore, de prier nos Saints d'acquitter notre dette de reconnaissance envers sa personne sacrée.